

Diplôme d'État de professeur de théâtre

Présentation

Le diplôme d'État de professeur de théâtre est défini par le référentiel d'activités professionnelles et de certification figurant dans l'arrêté du 23 octobre 2015 relatif au diplôme d'État de professeur de théâtre fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification.

Le diplôme d'État de professeur de théâtre s'inscrit dans le dispositif européen d'enseignement supérieur par la mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables : l'obtention du diplôme emporte l'acquisition de 120 ECTS.

Le diplôme d'État de professeur de théâtre valide les connaissances et les compétences générales et professionnelles correspondant au premier niveau de qualification de ce métier.

Trois établissements habilités

Le diplôme d'État de professeur de théâtre est délivré par les établissements d'enseignement supérieur habilités par le ministre de la Culture et de la communication.

A partir de 2016, l'École supérieure d'art dramatique de Paris (ESAD_PSPBB), La Comédie de Saint-Étienne et l'École régionale des acteurs de Cannes (ERAC) organisent en partenariat la mise en œuvre et la délivrance du diplôme d'État de professeur de théâtre.

Quatre voies d'accès

Le diplôme d'État de professeur de théâtre peut être obtenu via quatre voies d'accès :

- Formation initiale
- Formation continue
- Examen sur épreuves
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Contexte métier

Missions

Les enseignant.e.s de théâtre diplômé.e.s d'État sont chargé.e.s de la transmission des pratiques de l'art dramatique :

- ✓ enseignement des activités d'éveil, d'initiation ;
- ✓ conduite d'un apprentissage initial ;
- ✓ acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux nécessaires à une pratique autonome des élèves.

Ils.elles peuvent :

- être associés à la formation préprofessionnelle des élèves
- diriger des stages ou ateliers, concevoir et réaliser d'actions de sensibilisation au théâtre.
- exercer des activités d'interprète, metteur en scène, auteur, dramaturge, etc. (avec une formation spécifique et significative)

DIRECTION ARNAUD MEUNIER

LA COMÉDIE

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL | ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE
SAINT-ÉTIENNE

www.lacomédie.fr | 04 82 24 00 85 | formation@lacomédie.fr

1 place Jean Dasté | 42 000 Saint-Étienne

Subventionnée par le ministère de la Culture, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne,

Association Loi 1901
Siret 353 415 193 000 13 | code NAF 8559 B
Licence d'entrepreneur de spectacle : | 2 | 2-1067511 | 3 | 3- 1067512
Numéro de déclaration d'activité : OF : 82 42 005 40 42

En dehors de leur activité d'enseignant, ils/elles se doivent de questionner en permanence leurs repères artistiques par une pratique artistique et par une formation professionnelle tout au long de leur vie.

Structures et emplois

Les enseignant.e.s de théâtre peuvent travailler en collaboration avec des artistes d'autres secteurs du spectacle vivant (musique, danse, arts du cirque, arts de la rue, etc.) et conduire des projets avec des partenaires divers (patrimoine, lecture publiques, enseignement général, secteur socioculturel, secteur sanitaire et social, etc.).

Les professeurs de théâtre exercent principalement au sein des :

- Établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales qui proposent un cursus d'études dans le domaine du théâtre.
- Écoles associatives et structures culturelles publiques ou privées, en lien ou non avec des structures de création et de diffusion (CDN, théâtres, compagnies, MJC)
- Départements universitaires et établissements rattachés au ministère de l'Éducation nationale.

Référentiel métier

- 1 | Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges
 - ✓ accueillir et accompagner un groupe d'élèves ;
 - ✓ animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre ;
 - ✓ conduire des séquences de préparation physique et vocale du jeu ;
 - ✓ donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique et le jeu théâtral ;
 - ✓ éclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels ;
 - ✓ éclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques.
- 2 | Concevoir un programme pédagogique et artistique
 - ✓ observer, mesurer les besoins, attentes et capacités des élèves ;
 - ✓ organiser sa réflexion pédagogique ;
 - ✓ tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions.
- 3 | Être actif au sein de la structure et/ou du département théâtre
- 4 | Être acteur de la vie culturelle locale

Contacts

La Comédie de Saint-Étienne

Lilia JATLAOUI | 04 82 24 00 85 | formation@lacomedie.fr

ERAC - École régionale d'acteurs de Cannes - Marseille

Florence GAYRAUD | 04 26 78 15 93 | formationcontinue@eracm.fr

ESAD_PSPBB - École supérieure d'art dramatique_Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt

Flora GROS | 01 40 13 86 25 | f.gros.pspbb@gmail.com

www.lacomedie.fr | 04 82 24 00 85 | formation@lacomedie.fr

1 place Jean Dasté, rue des Acieries | 42 000 Saint-Étienne

Subventionnée par le ministère de la Culture, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne,

Association Loi 1901

Siret 353 415 193 000 13 | code NAF 8559 B

Licence d'entrepreneur de spectacle : | 2 | 2-1067511 | 3 | 3- 1067512

Numéro de déclaration d'activité : OF : 82 42 005 40 42